

Réemploi et valorisation des encombrants issus de collectes en habitat vertical par R3, le « Réseau de Réemploi des deux Rives »



Bordeaux Métropole

Auteur :

Esplanade Charles de Gaulle

33076 Bordeaux

[Voir le site internet](#)

Jean-luc Rodriguez

jl.rodriguez@rcub.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

Bordeaux Métropole et trois régies de quartier (Lormont, Cenon et Bacalan) se sont mobilisées autour d'un projet aquitain initié par le bailleur social Domofrance afin de proposer aux bailleurs, syndicats de propriétaires, entreprises et collectivités locales un modèle viable et pérenne pour la collecte, le réemploi et le traitement des encombrants. L'association R3 ou « Réseau de Réemploi des deux Rives » est ainsi créée.

Les régies de quartier sont des associations de loi 1901 dont l'objet social est le développement économique, social et culturel du quartier (en zone urbaine) ou du territoire (en zone rurale) pour lequel elles agissent. Elles assurent chaque jour de la semaine la collecte des encombrants sur le terrain dans des « zones tampon » de stockage ou en pieds d'immeubles. La première collecte a eu lieu en novembre 2013. R3 assure ensuite le tri et le traitement de ces encombrants de toute nature. Sous l'effet de l'augmentation de la quantité d'encombrants récoltés, R3 est devenu rapidement une plate-forme de massification et de valorisation. Les objets réemployables (meubles, bibelots, électroménager...) sont récupérés par les Recycleries du réseau directement sur la plate-forme. La Ressourcerie de Cenon a été la première entité à organiser le réemploi et la revente d'objets en provenance de R3. Par la suite le réseau a pu s'étendre vers d'autres communes avec de nouvelles Recycleries partenaires qui viennent s'approvisionner également comme les ATELIERS DECO SOLIDAIRE ou LE RECLORYUM.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La création d'emplois est au cœur du projet avec 3 à 5 emplois directs qui devraient être créés d'ici 3 ans sur le site de R3, ainsi qu'une vingtaine d'emplois dans les régies et autres sous-traitants.

Le projet R3 donne la priorité à la réduction, au réemploi, puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement et en mettant en avant l'écocitoyenneté.

Une action de lien social est également mise en place via le réemploi, par la revente locale d'objets courants issus de la collecte d'encombrants à coût maîtrisé et par des ateliers de sensibilisation organisés dans les quartiers. De plus, ces collectes permettent une amélioration du cadre de vie des citoyens de quartier.

Résultats quantitatifs

Pour l'année 2014, le projet R3 a collecté 415 tonnes d'objets auprès des citoyens dont 0,5 % (2,1 T) ont été orientées vers le réemploi. La qualité de la collecte ne correspond pas à ce qui était attendu au départ et de ce fait, très peu a pu être réorienté vers le réemploi en raison de la qualité du gisement. En effet, près de 80% des meubles étaient en « aggloméré » (bois obtenu par l'agglomération de copeaux et de colle) et ont l'inconvénient d'être fragile. En fin de vie, ils sont en mauvais état ce qui empêche leur réemploi.

En ce qui concerne le tri dans la plateforme de massification et valorisation : le carton, la ferraille et le bois ont été séparés pour être réintroduit dans les filières industrielles du recyclage. Les tonnages recyclés en 2014 sont les suivants :

- 90 tonnes de meubles et matelas ont été récupérées par Ecomobilier
- 20 tonnes de DEEE par ECOLOGIC
- 150 tonnes de bois ont été réintroduites dans le circuit industriel et destinées à faire des plaques d'aggloméré par le biais de l'entreprise SEOSSE
- 90 tonnes de DIB traitées par Veolia, en enfouissement

Résultats qualitatifs

Ce projet contribue sur le territoire à la récupération, valorisation et revente des objets collectés, avec une démarche parallèle d'éducation à l'environnement dans le cadre d'un schéma global de gestion des déchets sur le territoire.

MISE EN OEUVRE

Planning

La réflexion du montage de ce projet a commencé en 2011 autour d'une étude d'opportunité menée par ATIS-La Fabrique à Initiatives (incubateur financé par la région et le conseil général) à la demande de DOMOFRANCE et des trois régies de quartier.

Création de l'association R3 en 2012, lauréate en 2013 du Fonds pour l'innovation Sociale (FIS) qui soutient les projets alliant innovation, solidarité et meilleure qualité de vie pour les habitants des quartiers d'habitat social.

Démarrage de la première collecte en novembre 2013.

Mise en service de la plateforme de massification et de valorisation des encombrants : novembre 2013.

R3 déménagement à Artigues-près-Bordeaux en novembre 2014 dans de nouveaux locaux plus adaptés à l'activité.

Moyens humains

Deux personnes sont employées par chaque régie pour la collecte, avec un contrat de 28h par semaine.

Un Directeur et deux valoristes sont présents sur le site de massification.

Chaque Ressourcerie est indépendante (non gérées par le réseau R3) et peut avoir jusqu'à 15 employés.

Moyens financiers

Les investissements pour la plateforme de massification sont évalués autour de 65 000 €.

La prestation est vendue aux bailleurs sociaux.

Moyens techniques

La collecte des encombrants est effectuée par les régies de quartier au niveau de « zones tampon » (généralement une salle située en rez de chaussée des immeubles) gérées par les bailleurs sociaux des quartiers concernés où s'effectue le stockage des encombrants. La collecte est réalisée par un véhicule de PTAC 3,5 tonnes de capacité 20 m3 muni d'un hayon.

Fréquence de collecte :

- Bacalan : 2 jours/semaine
- Cenon : 3 jours/semaine
- Lormont : tous les jours
- Pessac : 2 jours/semaine

Nombre de zones tampon :

- Bacalan : 4 zones tampon
- Cenon : 3 zones tampon + 6 à 7 zones de collecte près des bornes d'apport volontaire
- Lormont : 3 zones tampon
- Pessac : 2 zones tampon

Une fois collectés, les déchets sont apportés à la plateforme R3 de massification et de valorisation située à Artigues-Près-Bordeaux, où une équipe s'applique à faire le tri entre les objets pouvant être réemployés, déchets recyclables et déchets finaux. Pour le tri, les moyens suivants sont utilisés :

- Un local de 1 500 m²
- Un chariot élévateur à tête rotative
- Des géobox
- Des bennes des prestataires de service pour le stockage des déchets recyclables et résiduels
- Presse à cartons, broyeur
- Petit outillage

Les objets divers réemployables triés et stockés dans un espace réservé de l'entrepôt sont ensuite mis à disposition des ressourceries qui viennent choisir ce qu'elles veulent prendre.

Evolutions prévues :

En 2015, R3 met en place de nouveaux types de collectes pour essayer de préserver au maximum ce qui peut l'être.

Un partenariat est envisagé avec l'association Remuménage qui présente un grand intérêt pour la collecte d'objets réemployables. Cette association propose un service de déménagement social à destination des personnes défavorisées ainsi que le déménagement d'appartements meublés n'ayant plus de propriétaire. Ce partenariat permettra de récupérer des meubles en bon état afin de les orienter vers le réseau R3 dans la filière du réemploi.

Dans le projet, d'autres petites ressourceries devraient être créées ouvertes sur la pédagogie du grand public et l'animation des quartiers et un contact est en cours avec les « Ateliers Déco Solidaires » pour cette animation dans les quartiers.

Pour 2015, R3 prévoit 650 tonnes d'encombrants collectés dont 3% de réemploi.

Partenaires mobilisés

ATIS-La Fabrique à Initiatives

VEOLIA

AFM Recyclage (DERICHEBOURG)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductible si les bailleurs et la ville participent de concert.

Freins :

Problèmes relationnels entre les différents acteurs.

Manque de communication pour les habitants des quartiers concernés.

Facteurs de réussite :

Progression du projet importante.

Difficultés rencontrées

Collecte des encombrants en zone d'habitat collectif en vue de leur réemploi, en partenariat avec les bailleurs sociaux et avec une plate-forme de massification des flux.

Recommandations éventuelles

dénatureraient le projet. La communication va être plutôt dirigée au début du projet vers les collectivités et les institutionnels potentiellement financeurs.

Au niveau de l'organisation des zones tampons destinées aux encombrants, il faut faire attention à l'environnement de ces zones qui peuvent devenir des lieux de stockage en tout genre pour les habitants ou pour des "dealers" avec tous les dangers qui vont avec... Ces zones doivent être gérées en priorité par des concierges si possible.

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | DECHETERIE | MENAGE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | DECHET ENCOMBRANT | BOIS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@alterway.fr

Direction régionale toutes les régions